

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **le 26 septembre 2019 à 20H00'**.

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Fabriques d'églises – Budgets ex. 2020 : décision à prendre.
- 2) Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) – Demande de cession de points APE par le CPAS à la Commune au 01/01/2020 : décision à prendre
- 3) Parc artisanal – Projet de vente de terrain à Bureau d'étude d'ingénieries des constructions « be.ML » - Décision de principe à prendre.
- 4) Rénovation de la cour de l'Administration communale – Approbation du projet – Conditions des marchés : décision à prendre.
- 5) Bois communaux – Vente de bois ex. 2020 – Conditions de vente et affectation du produit : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 6) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 16 septembre 2019.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX